

Mobilis in mobili

Anna Svenbro

▶ To cite this version:

Anna Svenbro. Mobilis in mobili. La Nouvelle Revue Française, 2014, e-NRF, 610, pp.61-69. hal-02441254

HAL Id: hal-02441254

https://hal.science/hal-02441254

Submitted on 15 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mobilis in mobili

Anna Svenbro

« Le bibliothécaire aime les livres comme le marin aime la mer. Il n'est pas nécessairement bon nageur mais il sait naviguer. L'océan du savoir qui grise tous les savants rend modeste le bibliothécaire. La bibliothèque est ce lieu indispensable où le savoir décante. Regardez comme cet océan furieux se calme dans la bibliothèque! »¹ Dix ans après leur parution, ces propos de Michel Melot, ancien directeur de la Bibliothèque publique d'information, fécondent toujours la réflexion des bibliothécaires, alors même que le visage des bibliothèques s'est trouvé bouleversé par les profondes mutations de l'univers numérique lui-même.

Certes, les bibliothèques n'ont pas attendu l'irruption du contexte électronique dans la vie quotidienne pour tirer avantage des progrès de l'informatique. Elles l'ont fait à leur manière, tant du point de vue des collections qu'elles conservaient que des services qu'elles proposaient. Les débuts du développement de modèles de présentation structurée de l'information bibliographique de manière à la rendre lisible par une machine remontent à un demi-siècle. La logique d'informatisation a donc assez tôt présidé aux destinées des catalogues, et en premier lieu ceux des grandes bibliothèques. Toujours à leur manière, les bibliothèques n'ont pas attendu la généralisation de l'usage d'Internet pour développer des protocoles informatiques spécifiques rendant possible l'échange d'informations bibliographiques entre établissements, mêlant la logique d'informatisation et d'automatisation avec celle de la mise en réseau. La prise de conscience des perspectives offertes par la numérisation et la mise à disposition du public des contenus intellectuels des bibliothèques fut initiée il y a plus de quarante ans, notamment avec le projet Gutenberg. Enfin, la généralisation d'Internet a été vue très tôt par les bibliothèques comme un moyen de diversifier leur offre de services et de démultiplier leur audience à une échelle potentiellement mondiale.

Mais les catalogues de bibliothèques sont devenus aujourd'hui un outil de recherche d'informations parmi d'autres, et les collections numérisées, une source parmi d'autres, sur une

¹ Michel Melot, La sagesse du bibliothécaire, L'œil neuf Éditions, 2004, quatrième de couverture.

Toile dont l'ergonomie et les modes d'accès ont changé du tout au tout en l'espace d'une petite vingtaine d'années. Quant aux bibliothèques elles-mêmes, leur statut de lieu privilégié d'appropriation des œuvres littéraires, musicales et filmées ne va plus de soi à l'heure du téléchargement. Dans le même temps, les historiens du livre ont étudié dans le détail les mutations fondamentales dans le domaine de l'écrit et de la lecture engendrées par le numérique. Parmi elles, le feuilletage des pages hérité du *codex* se voit désormais concurrencé – ironie de l'histoire – par le mode de lecture même qu'il avait supplanté dix-sept siècles plus tôt, celui du défilement en continu du *volumen* repris par la page web. En outre, les possibilités offertes par la recherche en plein texte inversent la logique traditionnelle : alors qu'on allait auparavant du catalogue et de ses notices vers les documents et les textes recherchés, ceux-ci se situent désormais bien souvent au commencement d'une recherche documentaire qui remontera seulement dans un second temps vers la description intellectuelle et matérielle des documents qui les contiennent. Quant à la fouille de données, elle brasse, traite automatiquement des masses de contenus de tout type, et renouvelle radicalement les études des textes et des corpus, introduisant de nouvelles pratiques de lecture fragmentées à l'extrême.

Face à cette sarabande de changements de paradigmes qui les concernent directement, les bibliothèques offrent aujourd'hui un visage transformé, « mobile dans l'élément mobile » qu'est l'univers numérique, telles le Nautilus du Capitaine Nemo et de ses Argonautes dans *Vingt mille lieues sous les mers*. Quant aux bibliothécaires, ils font chaque jour concernant le numérique le constat pascalien : « nous sommes embarqués », dans l'impossibilité qu'ils sont d'être simples spectateurs, qu'ils opposent un refus plus ou moins catégorique à des usages nés du numérique ou qu'ils les embrassent sans réserve. Or, qu'on parle des bibliothèques physiques ou des bibliothèques numériques, celles-ci demeurent envers et contre tout des lieux, réels et virtuels, « où le savoir décante ».

En effet, les bibliothèques numériques se trouvent dans une situation double. D'une part, elles ont dû se mettre en phase avec l'élément numérique et l'édition électronique, notamment en ce qui concerne les périodiques et les bases en ligne. Elles ont dans ce domaine renoncé aux logiques d'accumulation progressive d'objets écrits, et peuvent être désormais considérées à certains égards comme des productrices de flux de contenus échappant à des catégorisations tranchées. On pourrait également croire que la bibliothèque numérique, aux nombreux services en ligne, s'apparente davantage à un monstre marin tentaculaire qu'au submersible qui l'affronte dans le roman de Jules Verne : catalogues en ligne, portails aux contenus segmentés

et personnalisables, services de renseignement virtuel, blogs des bibliothèques tant physiques que numériques, comptes de celle-ci sur les divers réseaux sociaux et sites de partage en ligne... Or, il n'en est rien : il s'agit toujours d'être « mobile dans l'élément mobile », d'aller là où le lecteur se trouve afin de disséminer au mieux les contenus. Ainsi envisagées, les bibliothèques numériques se présentent comme de formidables machines à valoriser et à faciliter l'accès aux ressources, aider les lecteurs, à créer et communiquer.

Or, d'autre part, les bibliothèques numériques, par certaines de leurs missions, se rapprochent toujours des bibliothèques physiques traditionnelles : *a priori*, et particulièrement dans le cas des collections de documents patrimoniaux numérisés, les contenus qu'elles proposent ont été soigneusement sélectionnés, produits, structurés, et si possible conservés dans leur intégrité. L'accès à ces ressources – réfléchi, raisonné, et interprété – est étroitement dépendant du travail intellectuel des bibliothécaires. En France comme à l'étranger, les bibliothèques numériques se sont constituées dans le but de mettre à disposition, de valoriser et de diffuser des contenus, et il s'est agi pour les bibliothécaires de construire et de gérer les diverses collections numériques, quand bien même celles-ci se présenteraient sous forme de flux de données, et de mettre en œuvre des outils ainsi que des services autour d'elles ; ces logiques sont similaires à celles ayant cours dans la majorité des bibliothèques physiques.

C'est que le matériau sur lequel les bibliothèques numériques s'appuient reste pluriel: on parlera de « ressources numériques », c'est-à-dire de documents encodés afin d'être traités par un ordinateur et considérés comme autant d'unités bibliographiques constituant des collections. La coexistence dans les bibliothèques numériques entre les deux notions de flux et de collection, notions concurrentes, voire en opposition de phase, est capitale si l'on veut comprendre la manière si particulière dont les bibliothèques numériques se sont acclimatées à Internet, et restent malgré tout un lieu où les savoirs finissent par se séparer de l'océan numérique furieux, du flot d'informations labiles, pour se sédimenter en éléments fermes et pérennes. Dans une bibliothèque numérique, les ressources seront toujours d'emblée considérées, jusque dans les métadonnées informatiques qui les décrivent, selon leur granularité et leur articulation les unes par rapport aux autres.

Quant au bibliothécaire en charge de ressources numériques, il aura vite fait sien l'adage thomiste : *timeo hominem unius libri* (je crains l'homme d'un seul livre). Internet a beau être un maelström complexe d'informations, l'avènement des moteurs de recherche lui donne les

traits d'une seule et même immense encyclopédie écrite, graphique, cinématographique, explorée méthodiquement par les robots d'indexation, avec, en guise d'unique porte d'entrée, la simplicité extrême des pages d'accueil desdits moteurs. De ce seul livre, et de ceux qui croient pouvoir en tirer immédiatement un savoir, le bibliothécaire aura appris à se méfier dans un premier temps. Modeste et orgueilleux à la fois, nageur d'un niveau aléatoire mais excellent navigateur, le bibliothécaire est tout à fait conscient de son expertise quant à la recherche et la fourniture d'information, comme des limites avérées de son expertise quant à l'information elle-même. Les algorithmes à la source de la puissance des moteurs de recherche comptent parmi les secrets les mieux gardés au monde, le public est ainsi privé d'accès à la logique d'organisation de la recherche courante sur Internet, et les moteurs fondent leur liste de résultats sur un ordre de pertinence tout statistique et ne font pas cas du caractère vérifié ou non des sources. Les résultats des recherches effectuées via les moteurs, sont, eux, segmentés à l'infini, l'avènement du web de données liées poussant encore plus loin cette logique de segmentation. Ainsi, la liste des réponses d'une recherche brute est généralement trop longue, trop générale, trop désordonnée pour être synthétisée par la plupart des internautes. Le bibliothécaire, quant à lui, du fait de son expertise quant à la recherche d'information, saura distinguer parmi la myriade de résultats fournis par les moteurs de recherche l'information le plus pertinent pour l'usager, celui qui sera le plus valide, et sera en mesure de passer les sources au crible de sa curiosité et de son esprit critique pour juger de leur fiabilité. Il sera capable de croiser les contenus d'Internet retournés par les moteurs de recherche avec les multiples ressources construites et exploitées au fil du temps au sein des collections de sa bibliothèque. Enfin, il considérera ces résultats et ces ressources comme autant de pierres d'attente pour de futures recherches sur Internet et pour des usagers à venir de la bibliothèque numérique dont il a la charge, pierres d'attentes à exposer au grand jour. Dans le contexte numérique, le bibliothécaire permettra donc un accès transparent aux ressources, leur appropriation par les usagers et leur dissémination à travers la Toile. Grâce à cette action de médiation numérique du bibliothécaire, l'usager d'Internet et des services en ligne de la bibliothèque trouvera non seulement ce qu'il cherche, mais fera encore peut-être de précieuses découvertes s'agissant de ce qu'il ne cherchait pas au départ. Les interactions humaines au sein des bibliothèques numériques et des services en ligne sont donc autant de points de repères, qui, à défaut d'être fixes, sont propices à la décantation des savoirs. Et, si le bibliothécaire se risque à le perdre provisoirement dans les méandres de la sérendipité, c'est pour qu'il n'en retrouve que d'autant mieux son chemin.

L'une des autres principales conséquences pour les bibliothèques de l'avènement des moteurs de recherche, et de la volonté affichée des entreprises qui les portent d'avoir la maîtrise du plus grand nombre de contenus possibles sur Internet, fut la nécessité d'améliorer l'accès au patrimoine qu'elles conservaient en le numérisant, sous peine d'être mises sur la touche en tant que points d'accès aux contenus intellectuels et culturels. La numérisation des documents patrimoniaux, la conversion de leurs contenus comme de leurs formes en fichiers numériques, le rassemblement et l'organisation de ces fichiers au sein des bibliothèques numériques, ont constitué au cours de la dernière décennie un enjeu majeur pour les bibliothèques. Ce qui se présentait de prime abord uniquement comme un défi s'est révélé être aussi une chance que les bibliothèques numériques ont pleinement saisie : la substitution de documents numériques aisément consultables aux originaux fragilisés – permettant également de conserver leur trace en cas de destruction – facilite grandement la conservation et la préservation des collections. En outre, les corpus patrimoniaux conservés par les bibliothèques ont enfin pu jouir grâce à leur numérisation et leur mise en ligne d'une diffusion et d'une valorisation aussi large que possible auprès des lecteurs, les sites Internet comme physiques de ces bibliothèques ayant réciproquement connu, grâce aux corpus numérisés, un développement de leur fréquentation : les contenus numérisés sont devenus des sources fondamentales pour la recherche et la culture, et autant d'occasions de donner davantage de visibilité aux bibliothèques et de les inscrire dans les projets de coopération scientifique.

L'accès des lecteurs aux documents s'en est trouvé métamorphosé, les bibliothèques numériques conférant aux collections numérisées le don d'ubiquité, de simultanéité d'accès, et de reproduction *fac simile* à l'infini. Tant les chercheurs que le grand public, en passant par les publics empêchés ou éloignés, ont désormais accès à un volume inédit de documents patrimoniaux sans avoir à passer par les fourches caudines des procédures d'accréditation auprès des bibliothèques pour les consulter. L'accès aux collections patrimoniales numérisées est aisé, les qualités de numérisation actuelles offrent une lisibilité, un confort de consultation inédits et permettent de découvrir des détails invisibles à l'œil nu. La recherche en plein texte évoquée plus haut apporte en outre un degré de granularité supplémentaire dans l'accès à l'information. Grâce à la mise au point d'outils de consultation et de formats spécifiques, les documents numérisés peuvent être consultés par les publics porteurs de handicap visuel. Enfin, les documents numérisés ont non seulement vocation à être indexés et référencés de manière structurée, mais encore, à travers l'usage d'outils du web social et collaboratif, transcrits,

indexés, annotés et disséminés sur la Toile par la communauté des lecteurs de la bibliothèque numérique. Si les bibliothèques demeurent à l'ère du numérique des lieux de décantation du savoir, elles se révèlent être également le lieu privilégié de la capillarité des savoirs.

Vivre, écrire et lire dans un contexte numérique induit au quotidien pour les bibliothèques de délicats compromis entre divers éléments ayant des états, des phases et des mécaniques différentes. Si la bibliothèque est à la fois « mobile dans l'élément mobile » et lieu « où le savoir décante », c'est qu'elle est en perpétuelle négociation avec une société de l'information dont elle n'épousera jamais passivement le mouvement. Elle est à la fois un môle de fixation des contenus dans l'océan des informations, et un espace de dissémination. Dissémination des chemins de connaissance, des documents et des manières de voir, dissémination infiniment précieuse, parce que radicalement différente de l'accès uniforme et uniformisé proposé par les moteurs de recherche classiques. Cette double approche est précisément celle qui rend féconde la tension entre informations et savoir, entre flux et contenus, et qui préserve l'attrait des bibliothèques à l'heure du numérique.